Dépôts de permis de construire et de déclaration préalable sur RDV !

Pour rappel, les dépôts de permis de construire et de déclaration préalable se font **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** auprès du service urbanisme de Magny-les-Hameaux au 01 39 44 71 57.



Liens utiles
Service urbanisme